



Caisse Centrale d'Activités  
Sociales du Personnel des Industries  
Electriques et Gazieres

[www.ccas.fr](http://www.ccas.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réf : 2018.11.234

Montreuil, le 12 novembre 2018

# COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT

## La CCAS crée le premier Centre de Santé coopératif à Paris

Mardi 6 novembre 2018, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) chargée des activités du Centre National de Santé de Richerand, a tenu sa première Assemblée générale.

Après trois ans d'un travail collaboratif en coordination avec les CMCAS d'Ile-de-France, la CCAS ouvre le premier Centre de Santé géré sous forme de coopérative, associant professionnel.le.s, usagers, hôpitaux et de nombreux partenaires.

Tout au long du processus, l'accompagnement social des salariés du Centre National de Santé et du Centre de Médecine du Sport, a constitué un point d'attention et de vigilance particulier.

Cette structure, innovante, vise à apporter une réponse concrète aux questions d'accès aux soins et s'inscrit dans une démarche de solidarité.

Elle comprendra à la fois de la médecine de ville et des parcours hospitaliers complets. Des partenaires se sont déjà impliqués pour mettre à disposition leurs compétences spécifiques aux services de ce projet : Education Thérapeutique des Patient.e.s, Institut de victimologie de Paris, Association Parcours d'exil (prise en charge médico-psycho-sociale des exilé.e.s), Ecole de médecine de Paris,...

La Ville de Paris et les mairies des X<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> arrondissements doivent également officiellement rejoindre la coopérative d'ici la fin de l'année. Le Groupe Hospitalier (GH) Lariboisière Saint-Louis APHP, la Fondation Ophtalmologique Rothschild, ainsi que le GH Diaconesses-Croix-Saint-Simon ont aussi manifesté leur intention de s'associer au projet.

Véritable outil au service des électriciens et gaziers et de la population, en lien avec les CMCAS, la SCIC permet de maintenir et faire évoluer un lieu à travers la construction d'un projet de santé ambitieux et la diversification des prestations médicales.

Ce projet coopératif innovant, s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et solidaire et offre dès à présent une réponse concrète aux besoins fondamentaux d'accès aux soins.

Nicolas CANO

Président de la CCAS